

GROUPE DE TRAVAIL
TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES
Compte-rendu de la réunion n°2

Lundi 19 juin 2023 de 14H00 à 17H00

Les Arcs-sur-Argens

Participant.e.s :

- ADAME - Ralf UTIN (Vice-président) : info@adame-m.fr ;
- Association PROJETS POUR TOUS - Dominique RAMARLAH (Chargé de mission) : ramarlah.dominique@orange.fr ;
- Bokra Sawa - Raphaël GUYONNET (Service civique) : bs.servicecivique1@gmail.com ;
- Association CIDEV - Pierre-Louis ROOD-CHELL (Stagiaire) : proodchell@yahoo.fr ;
- DRAAF PACA - Valentin MERONVILLE (Chargé de l'agroécologie et de l'adaptation au changement climatique) : valentin.meronville@agriculture.gouv.fr ;
- FAO - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - Gilles MARTIN
- ICD-Afrique - Henri DALBIES (Président) : dalbieshenri2@gmail.com ;
- Inter Action Développement durable - Jean-M. COLLOMBON : interactiondevdurable@gmail.com ;
- Mairie Les Arcs sur Argens - Olivier POMMERET (1er adjoint au Maire) : opommeret@lesarcssurargens.fr et Geneviève DIBO (Adjoint) : gdibo@lesarcssurargens.fr ;
- Méditerranée Afrique Solidarité - Yves FERRY (Président) : yves.ferry@hotmail.fr ;
- Microfel - Philippe MORAS (Président) : microfel@orange.fr ;
- Migrations & Développement - Elodie FROSSARD (Directrice Administrative et Financière) : elodie.frossard@migdev.org ;
- Région Sud - Kim-Anne KENNIBOL (Chargée de mission) : kakennibol@maregionsud.fr ;
- Territoires Solidaires - Laurence GRIETTE (Directrice) : l.griette@territoires-solidaires.fr et Ella CARRARA (Chargée de mission) : e.carrara@territoires-solidaires.fr.

Structures intéressées mais absentes :

- Ville de Marseille
- Touiza Solidarité
- Département des Bouches-du-Rhône
- Électricien Sans Frontières
- GERES
- CCFD-Terre Solidaire

INTRODUCTION 3

Transitions agricoles et alimentaires par Gilles MARTIN de la FAO-ONU 4

Echanges avec les participants 7

Présentation de la stratégie régionale et de l'appel à projets Medclimat par Kim-Anne KENNIBOL de la Région Sud 11

Les actions de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PACA par Valentin MERONVILLE 13

CONCLUSION 15

INTRODUCTION

Le Groupe de travail Transitions Agricoles et Alimentaires de Territoires Solidaires se réunit le 19 juin 2023 pour la deuxième fois. Après Marseille en novembre 2022, la réunion est accueillie aux Arcs-sur-Argens par Olivier POMMERET et Geneviève DIBO, tous deux adjoint au Maire. L'objectif de cette réunion est de poursuivre l'interconnaissance des acteurs initiée lors de la réunion de lancement avec de nouvelles structures mobilisées dans le Var et d'actualiser les connaissances thématiques des participant.es en proposant des interventions de la FAO, de la DRAAF PACA et de la Région Sud.

En introduction à la réunion, Olivier POMMERET souhaite la bienvenue aux membres du groupe de travail puis rappelle brièvement le projet de rachat et de transformation d'une exploitation agricole en maraîchage sur sa commune en vue d'une production locale en bio à destination de la cantine centrale.

Yves FERRY, co-animateur du groupe de travail, remercie la municipalité des Arcs-sur-Argens de son accueil et rappelle la complexité des défis liés aux questions de l'alimentation et des mutations agricoles. Le groupe de travail vise notamment à s'informer des expériences des acteurs locaux (associations, collectivités territoriales, etc.) dans ces domaines et à mettre en commun les actions et efforts en faveur d'une alimentation pour tous et de qualité à l'échelle mondiale.

Transitions agricoles et alimentaires par Gilles MARTIN de la FAO-ONU

→ [Support de présentation](#)

Gilles MARTIN, Conseiller coopération décentralisée dans le cadre de l'initiative Villes Vertes, FAO, rappelle que la FAO est une organisation des Nations Unies, créée en 1945, qui compte 195 États membres et intervient dans 130 pays, principalement du Sud.

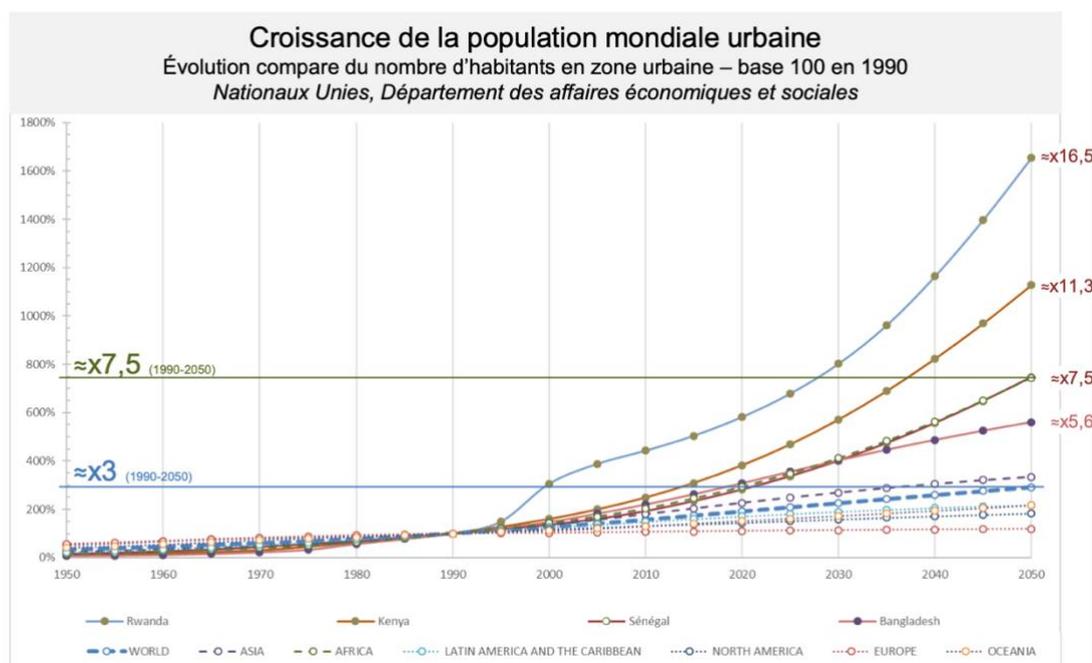
Les missions de la FAO s'articulent autour de quatre axes :

- production et mise à disposition de connaissances à partir de données fournies par les États membres et de travaux d'organisations de recherche ou d'acteurs de terrain ;
- détermination de normes, standards et définitions acceptées par les États ;
- prévention et gestion des situations d'urgence en soutien des systèmes de production agricole et alimentaire (guerre, catastrophe naturelle, etc.)° ;
- apport d'une assistance technique aux États (accompagnement dans la définition de politiques agricoles, etc.).

Le siège de la FAO est basé à Rome, où se situent également d'autres organisations des Nations-Unies qui s'intéressent aux enjeux de l'alimentation et de l'agriculture telles que le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), qui intervient sur les situations d'urgence pour pallier le déficit alimentaire. Ces trois institutions travaillent ensemble afin d'améliorer l'impact de leurs actions et, le cas échéant, accompagner des partenariats locaux.

Panorama et contexte international

Depuis 1950, la population mondiale urbaine progresse de manière continue. Selon les projections à 2050 des Nations Unies, s'il devrait se tasser dans certaines régions du monde, notamment en Europe, le phénomène d'urbanisation s'accélérera sensiblement en Asie et en Afrique. Ainsi, par rapport à 1990, la population urbaine mondiale sera multipliée par 3 en 2050 et par 7 en Afrique. À titre d'exemple, le Kenya verra sa population urbaine multipliée par plus de 11 et celle du Rwanda le sera par 16.

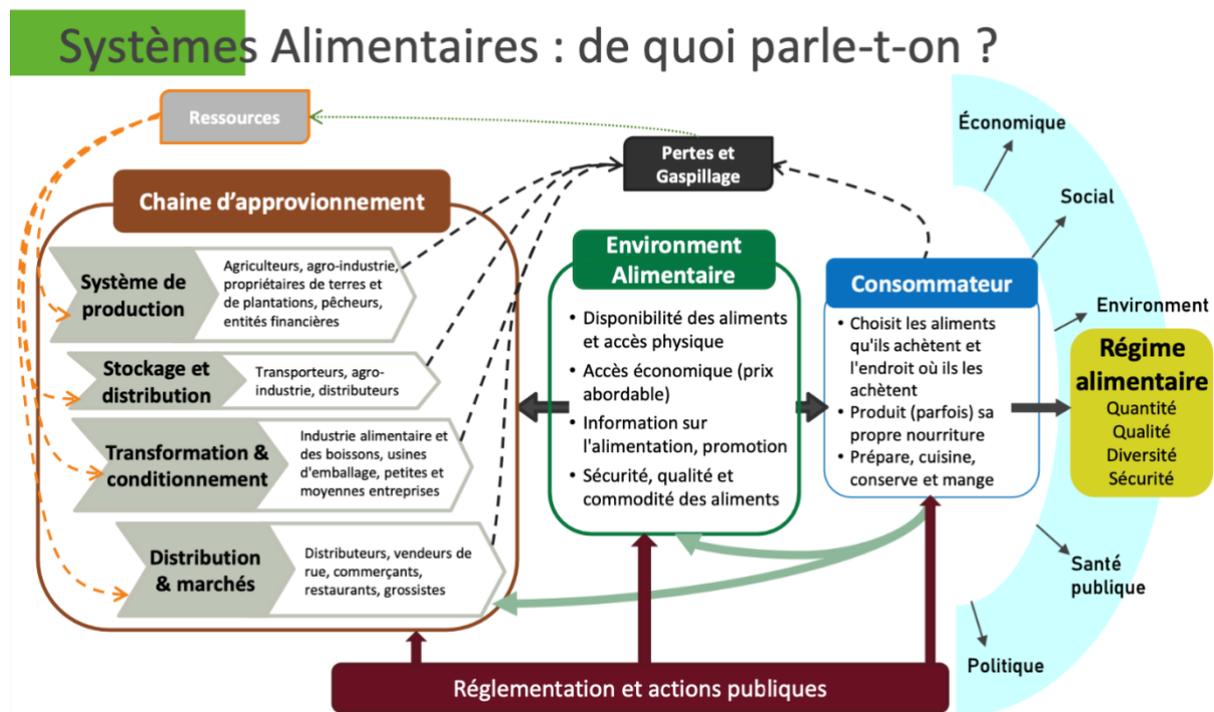


Ces évolutions se traduiront par des bouleversements sociétaux et économiques, puisque des pays ruraux deviendront des pays urbains dans un temps relativement court. Face à un rythme de croissance aussi soutenu, les outils de gestion publique (planification urbaine, etc.) n'auront plus la même valeur et peineront à retranscrire la réalité des implantations. L'agriculture urbaine, périurbaine et les circuits courts seront chahutés en raison de pressions foncières exacerbées. Il convient donc de garder à l'esprit ces éléments pour intervenir localement auprès d'acteurs locaux et de collectivités.

Parallèlement aux pressions et à l'évolution des attentes et des besoins sociétaux, le phénomène d'urbanisation croissante implique le développement de richesses humaines et de nouveaux marchés pour les produits de l'agroécologie.

Enfin, cette concentration nouvelle accroît la vulnérabilité des territoires aux impacts du changement climatique.

Dans ce cadre, les systèmes alimentaires sont confrontés à de grands défis. Ils s'appuient sur des systèmes de production (agriculteurs, pêcheurs, etc.), des entreprises de stockage et de distribution, des entreprises de transformation et de conditionnement, des entreprises de distribution et de mise en marché. Ces acteurs cherchent à répondre aux attentes des consommateurs, qui choisissent les aliments qu'ils achètent, parfois les produisent, et les préparent, conservent, etc. Entre la chaîne d'approvisionnement et les consommateurs, l'environnement alimentaire regroupe les questions de disponibilité des aliments, d'accès économique, d'information du consommateur, de sécurité, qualité, etc. Ces grands ensembles interagissent ainsi qu'avec avec les sphères économiques, sociales, environnementales, politiques, etc.



À cet égard, le budget public dédié à la sensibilisation à une alimentation équilibrée est 600 fois moins élevé que le budget publicité des grandes entreprises agroalimentaires en France. Il en est de même pour l'ensemble des pays.

Cela étant, les différents acteurs du système alimentaire évoluent dans un cadre public d'intervention et de réglementation.

Les systèmes alimentaires traversent une crise profonde ces dernières années, en raison notamment de menaces externes sur la sécurité alimentaire de la population mondiale compte tenu de sa croissance, ainsi que des effets des changements climatiques sur les différentes agricultures du monde. De plus, au regard de leur fonctionnement actuel, les systèmes alimentaires génèrent un certain nombre d'externalités négatives. À ce titre, 80 % des pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales et travaillent principalement dans l'agriculture. En outre, plus de 800 millions de personnes souffrent de malnutrition et 1 personne sur 3 a connu une situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2021. En parallèle, l'obésité augmente et concerne actuellement 13 % de la population, avec des impacts sur la santé et le bien-être.

En l'état, les systèmes alimentaires et les agricultures sont à l'origine de pollutions des eaux, des écosystèmes, etc., et d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre, mais ils demeurent l'un des leviers d'atténuation du changement climatique et de captage du CO₂. Ils entraînent également une perte de biodiversité, ainsi qu'une dégradation des sols. Enfin, il s'avère que 30 % de la production alimentaire est perdue ou gaspillée à différents stades de la production jusqu'à la consommation, cette situation variant d'un État à un autre.

Il est donc indispensable de transformer ces systèmes. Au regard de leur proximité avec les populations, les collectivités et les acteurs territoriaux doivent répondre aux besoins exprimés avec un souci d'efficacité des politiques. Ils peuvent également mobiliser et sensibiliser localement.

Pourquoi une intervention à l'échelle des territoires ?

À ce titre, l'échelle locale implique **une approche systémique**. Par exemple, il est impossible d'isoler les différents usages du foncier au niveau d'un territoire. Toute action locale doit donc être multi-objectifs, multi-sectorielle, multi-acteurs et multi-niveaux afin de répondre aux problématiques foncières, agricoles, économiques, éducatives, santé, etc.

Par ailleurs, il est intéressant que les villes se mobilisent en faveur de la transition des systèmes alimentaires compte tenu de leur potentiel de valorisation de **l'économie circulaire**. Cet engagement permettrait de répondre aux attentes de santé et de consommation saine des populations, mais aussi de tirer davantage parti de la production locale et des sous-produits qu'elle peut générer.

Il ne s'agit pas d'ériger des enjeux d'autonomie alimentaire des territoires, ce qui serait absurde et menacerait la sécurité alimentaire, mais bien de mettre en valeur la richesse locale. À titre d'exemple, le Grand Lyon a mis en œuvre une stratégie locale alimentaire à la suite d'une étude en 2017-2018 selon laquelle 96 % de la production alimentaire de proximité sortait du territoire malgré un bassin de consommation potentielle de plus d'un million d'habitants.

Face à la captation de la production par certaines filières longues, l'objectif consiste à remettre au cœur du territoire les producteurs et les consommateurs pour valoriser la production et en faire un moteur économique, tout en essayant de redistribuer les excédents alimentaires, valoriser au maximum les déchets alimentaires et boucler la boucle des nutriments. Comme l'indique Nicolas BRICAS (CIRAD), les nutriments apportés par l'agriculture se perdent, voire polluent les rivières et les sols alors qu'il est possible de les valoriser.

La transition alimentaire et agricole au niveau des territoires contribue également à **l'optimisation des dépenses publiques** au niveau de la santé, du traitement des eaux, de la gestion des déchets, du développement de l'emploi local, de la réduction de la vulnérabilité aux effets du changement climatique et de la réduction de l'empreinte environnementale.

Les villes et les acteurs locaux peuvent donc initier des stratégies et des politiques dans différents domaines (santé, développement économique, gestion des ressources naturelles, etc.) en mobilisant des outils de planification urbaine, de sensibilisation et d'éducation, de marchés publics et d'investissements, etc. La réussite de ces démarches dépend néanmoins de déterminants, en particulier :

- une décentralisation effective ;
- un lien urbain-rural ;
- une coordination entre l'échelle locale et l'échelle nationale ;
- une approche systémique ;
- un engagement de long terme ;
- une inclusion des jeunes et des femmes.

Les angles d'intervention sont multiples : protection des terres agricoles et naturelles, acquisition de terres, amélioration des pratiques de production, équipements pour la production agricole, etc. Il convient à cet égard de combiner les stratégies, les instruments et les actions de terrain, avec une mobilisation conjointe des différents acteurs (collectivités, administrations nationales et locales, entreprises, etc.).

Les acteurs internationaux investis sur ces sujets

Au niveau international, plusieurs organisations s'engagent en faveur de la transition, notamment dans le cadre du Nouvel Agenda Urbain, ainsi que les villes au travers de réseaux, de collectifs et de labels (C40 Cities, ICLEI, Pacte Alimentaire de Milan, Tree Cities of the World, etc.). La FAO incite également les villes à prendre part à des sommets comme le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et à faire émerger, avec leurs États, des coalitions.

L'Europe est également très engagée, notamment avec le programme Horizon 2020 et ses déclinaisons qui soutient les collectivités, les structures de la société civile, les universités et, parfois, les acteurs économiques. Sont cités : Food Trails, Foodshift 2030, Fit4 FOOD 2030, Fisilli Urban Food Planning, 2030 Cities, Foodrus, AfriFOODlinks et FOODE.

Enfin, de très nombreuses **ONG de coopération internationale** agissent et portent des programmes, notamment le *PAFAO* qui promeut l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest. Piloté par la Fondation de France et le CFSI, en partenariat avec des organisations de producteurs, ce mouvement tire parti de la croissance de la population urbaine pour accompagner la consolidation de systèmes alimentaires durables avec des pilotes locaux. En France, *Let's Food* s'efforce de comprendre et de mettre en lumière les signaux des populations pour interpeller ensuite les collectivités sur l'intérêt d'une stratégie alimentaire locale. L'association a récemment produit des films sur l'engagement associatif dans le domaine de la coopération internationale et les enjeux alimentaires.

Agrisud International, qui intervient en Côte d'Ivoire sur l'agriculture urbaine, accompagne des collectifs de producteurs vers l'agroécologie, et le *GRDR* soutient le développement économique local au Sénégal par le biais d'un approvisionnement local des cantines scolaires.

Échanges avec les participants

PAT de Mouans-Sartoux¹

Yves FERRY, Président de Méditerranée Afrique Solidarité, évoque le projet alimentaire territorial de la ville de Mouans-Sartoux. Il souligne que cette démarche s'appuie sur des synergies fortes entre la société civile et l'équipe municipale en place engagée en faveur d'une alimentation de qualité et durable.

¹ <http://mead-mouans-sartoux.fr/pour-un-projet-alimentaire-de-territoire-a-mouans-sartoux/>

Pour sa part, MAS intervient à deux niveaux :

- l'appui à des partenariats d'organisations paysannes au Togo et en République Démocratique du Congo ;
- la promotion et la sensibilisation aux actions de coopération internationale au niveau local en France.

Yves FERRY attire l'attention sur le relatif isolement des acteurs associatifs face aux enjeux des transitions agricoles et alimentaires, qui appellent des actions convergentes de la part de la société civile et des collectivités.

Alimentation scolaire

Pierre-Louis ROODCHEL, stagiaire du CIDEV, s'interroge sur la capacité des programmes d'alimentation scolaire à répondre aux besoins des populations des pays en développement, ainsi que sur la similitude des besoins entre pays développés et pays en développement. Il sollicite également des précisions sur le cadre juridique dans lequel s'inscrivent les actions de la FAO.

Gilles MARTIN indique que le cadre juridique applicable à la FAO a été fixé par le droit et les textes fondamentaux des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui évoluent autant que de besoin avec l'accord des États membres. Il reconnaît par ailleurs que, certes, les programmes d'alimentation scolaire sont malheureusement insuffisants, mais ils favorisent et facilitent la scolarisation des enfants, qui seront les acteurs économiques et sociaux de demain. L'alimentation scolaire constitue un levier d'action capital pour la santé des enfants et des jeunes adultes en devenir. Les programmes de cantine scolaire peuvent également soutenir le développement local en fonction de la gestion des approvisionnements. Cependant, ils ne sont malheureusement pas déployés dans tous les pays. En France, une réflexion sur l'évolution des cantines scolaires comme fer de lance de transformation des modes de consommation et d'approvisionnement se développe.

Gilles MARTIN regrette que l'alimentation des enfants à l'école ne mobilise pas davantage de financements, sachant que différentes études, notamment à Madagascar, ont souligné qu'un euro ou un dollar investi dans des programmes de cantine scolaire en rapporte six. Parfois, les structures publiques font défaut, les méthodes ne sont pas adaptées, les acteurs économiques locaux ou sociaux ne sont pas au rendez-vous, etc. Néanmoins, dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, le sujet des cantines scolaires est porté par une coalition extrêmement engagée et active. Un grand nombre d'États souhaitent partager davantage les enseignements de leurs politiques, les problématiques qu'ils rencontrent et accéder à de l'expertise. La France promeut d'ailleurs cette coalition.

Similitude des besoins entre pays développés et pays en développement

Concernant la similitude des besoins alimentaires entre pays développés et pays en développement, Gilles MARTIN rappelle que, sur le plan biologique, chaque être humain présente des besoins nutritionnels identiques. Néanmoins, selon les pays, les populations n'ont pas accès aux mêmes marchés ou à une même qualité d'alimentation. Il convient donc de dépasser cette vision purement nutritionniste car l'alimentation recouvre également des enjeux sociaux, économiques, agricoles, etc. qu'il est nécessaire de prendre en compte lors des interventions. **Tout accompagnement doit intégrer les forces et les faiblesses des systèmes alimentaires locaux pour les faire évoluer, sachant qu'ils interagissent avec les systèmes alimentaires nationaux et mondiaux.** Tel est donc le contexte dans lequel les différents acteurs s'efforcent d'agir en remettant l'humain et le territoire au centre des interventions pour réduire les externalités.

Le véritable coût de l'alimentation

Par ailleurs, afin d'accélérer et faciliter l'action locale, Gilles MARTIN attire l'attention sur l'enjeu de conscientisation des consommateurs et des citoyens. Les chercheurs, ainsi que certains décideurs et acteurs économiques internationaux, se penchent de plus en plus sur **la question du véritable coût de l'alimentation**, au-delà des seuls indicateurs de PIB ou de prix de marché. Il s'agit de chiffrer les externalités générées par les systèmes alimentaires afin de les ajouter au prix des aliments et mesurer la portée des choix de consommation, ainsi que leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques. Cet indicateur pourrait constituer un vecteur de mobilisation des élus, mais aussi des citoyens.

Gilles MARTIN invite à cet égard les membres du groupe de travail à se rapprocher du projet COPALIM, qui explore les enjeux et les initiatives autour de la démocratie alimentaire et de la mobilisation des parties prenantes (citoyens, collectivités locales, etc.). La complexité des systèmes alimentaires peut représenter un frein à la définition d'une stratégie alimentaire de territoire pour les élus, mais ce type de démarche peut également donner lieu à des projets de coopération décentralisée extrêmement intéressants, avec une diversité d'acteurs locaux, associatifs, etc.

Banques de céréales

Henri DALBIES, évoque le projet de banques de céréales porté par **ICD Afrique** au Bénin, qui a consisté en l'achat de céréales au moment du pic de production afin de les conserver et les proposer à la population à des prix compétitifs lorsqu'elles deviennent rares et chères. Cette démarche a été très bien accueillie et a obtenu d'excellents résultats. En outre, Henri DALBIES signale que, lors de la crise Covid, ICD Afrique a obtenu l'accord du PAM pour réorienter les financements de ses programmes vers l'achat de produits alimentaires de première nécessité (riz, huile, etc.) afin de pallier la fermeture des cantines scolaires. Il invite la FAO à promouvoir et à mettre en œuvre ce type d'initiative, en mobilisant les énergies locales.

Gilles MARTIN souscrit à la nécessité pour les organisations internationales de gagner en réactivité et en agilité, notamment en période de crise. Dans ce cadre, **la meilleure porte d'entrée est le niveau local**, qui ouvre davantage de perspectives d'intervention et autorise une souplesse des pratiques en situation d'urgence. En effet, l'innovation vient du terrain, et non des institutions onusiennes qui ont vocation à l'identifier et à faciliter sa reconnaissance et son développement.

Reproduction des modèles occidentaux

Au regard de plusieurs dizaines d'années d'expérience en Afrique de l'Ouest et ailleurs, **un intervenant** attire l'attention sur l'écueil consistant à appliquer et répliquer un modèle humanitaire occidental dans les pays d'intervention. À ce titre, les projets de coopérative ou les schémas fixes ne répondent pas nécessairement aux problématiques des territoires concernés. Il est en effet essentiel de prendre en compte les us et coutumes, de l'historique des situations, des sensibilités locales, etc., et d'obtenir l'accord préalable des acteurs auxquels le projet s'adresse. Tout l'enjeu consiste à intervenir de manière efficace auprès de populations, au travers d'actions locales ponctuelles, l'objectif consistant à faire en sorte que l'aide ne soit plus nécessaire.

Gilles MARTIN confirme que la reproduction de modèles occidentaux dans les pays en développement est vouée à l'échec. Tout projet de coopération, notamment de coopération décentralisée, requiert une recherche préalable de partenaires locaux et la construction de relations de confiance. Cette étape peut prendre du temps, mais elle est essentielle afin de traduire les problématiques par des objectifs et des moyens concrets. En outre, Gilles MARTIN souligne que, dès lors qu'un porteur de projet identifie des partenaires avec une volonté et une ambition pour le territoire dans lequel ils évoluent, le travail conduit s'avère enthousiasmant. Tel est d'ailleurs le cas pour les projets conduits avec Moussa PARA DIALLO, l'un des auteurs de « L'Afrique qui réussit » et leader paysan ouest africain.

Alternatives alimentaires

Olivier POMMERET évoque les problématiques culturelles susceptibles d'affecter les transitions alimentaires. À ce titre, les populations occidentales s'interrogent sur les adaptations de production et de consommation à mettre en œuvre au regard des changements climatiques, de la raréfaction des ressources, etc., mais elles éludent certaines alternatives alimentaires telles que les insectes et les larves au cœur des coutumes de plusieurs pays. Quelle est la position de la FAO à ce sujet ?

Gilles MARTIN répond qu'il s'agit d'un sujet assez récent et confidentiel. Néanmoins, la FAO soutient l'initiative du District Autonome d'Abidjan et de son Institut de l'Économie Circulaire en vue de la collecte de déchets organiques et de leur transformation en protéines animales (mouches du Soldat Noir), dédiées à l'alimentation animale et piscicole et à la fertilisation des sols après valorisation des digestats. Les services de la FAO en Asie sont davantage engagés dans ce domaine, notamment au niveau de la valorisation des insectes dans l'alimentation. En tout état de cause, il s'agit de projets qui ont vocation à se développer, même s'ils se heurtent à des interdits ou à de fortes barrières psychologiques. Il évoque en outre les enjeux liés aux modes de commercialisation des denrées alimentaires, qui impactent la structuration des acteurs économiques et des filières, ainsi que leurs capacités à développer une agriculture durable.

Décolonisation et systèmes alimentaires

Un intervenant rappelle que la décolonisation a bouleversé les systèmes agricoles des pays du Sud, certains n'ayant toujours pas retrouvé un équilibre et une agriculture souveraine.

Gilles MARTIN confirme que, dans la plupart des anciennes colonies, notamment françaises, les systèmes agricoles se sont organisés autour d'une production d'aliments destinée à l'exportation vers la France métropolitaine (café, huile, cacao, hévéa, noix de cajou, etc.), au détriment de leur propre sécurité alimentaire. En conséquence, des pays comme la Côte d'Ivoire ne parviennent pas à s'autosuffire et importent des denrées du Burkina Faso et du Niger, dont le climat subtropical désertique est moins favorable à l'agriculture.

Par ailleurs, il attire l'attention sur la perte de technicité et la disparition de pratiques et compétences autrefois transmises de génération en génération, qui se fondaient essentiellement sur l'analyse du vivant.

En Guinée, la politique de développement des cultures vivrières portée par le gouvernement se heurte ainsi à la disparition du savoir-faire des exploitants, notamment en riziculture, après de nombreuses années dédiées à la production d'ananas, de bananes ou d'oranges. L'oralité étant très importante dans la culture africaine, la rupture de connaissances et la perte de la maîtrise technique peuvent être observées en quelques générations. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles l'évolution des systèmes agricoles actuels s'avère difficile, puisqu'il est à la fois nécessaire de réorganiser les marchés et de permettre aux exploitants de se réapproprier les compétences et les connaissances.

Présentation de la stratégie régionale et de l'appel à projets Medclimat par Kim-Anne KENNIBOL de la Région Sud

→ [Support de présentation](#)

La stratégie de coopération internationale de la Région Sud

Kim-Anne KENNIBOL, Service Coopération décentralisée, Région Sud, fait part en préambule d'une nouvelle coopération avec la région agricole de Brakna en Mauritanie, où une première mission technique s'est déroulée fin mai début juin. À cette occasion, les échanges ont porté sur plusieurs projets, notamment de réutilisation des eaux usées et de fertilisation des sols.

La Région Sud travaille sur l'animation du développement de coopérations avec différents territoires sur le pourtour méditerranéen (Liban, Israël, Palestine, Égypte, Tunisie, Maroc, Algérie, Toscane, Catalogne, Arménie, etc.), ainsi que d'une verticale Europe-Méditerranée-Afrique. Elle place également l'environnement au cœur de ses actions de coopération décentralisée avec son programme « Une COP d'avance » et un budget 100 % environnement. Outre les coopérations traditionnelles dans les domaines de la culture, de la jeunesse, etc., un nouvel axe agriculture et souveraineté alimentaire se développe.

Le Service Coopération Décentralisée sous la responsabilité d'un chef de service, est composé d'une assistante et de six chargé.e.s de mission. Ces derniers gèrent l'animation d'une coopération et d'une thématique transversale avec les directions opérationnelles du Conseil régional, ainsi que l'animation du réseau euroméditerranéen. À cet égard, la Région souhaite renforcer sa présence auprès des acteurs du territoire, notamment via les Maisons de la Région et Territoires Solidaires, pour accompagner au mieux le montage de projets et les associer aux initiatives régionales concernant des projets beaucoup plus structurants avec des financements de l'AFD ou du ministère des Affaires étrangères.

L'appel à projet annuel de la Région Sud

Après un rappel des différentes modalités d'intervention du Service Coopération Décentralisée, Kim-Anne KENNIBOL met en avant le lancement d'un appel à projets régional annuel, en lien avec l'évènement Méditerranée du Futur qui rassemble à Marseille l'ensemble des territoires de coopération pour échanger sur une problématique commune (climat, jeunesse et innovation, etc.). En l'occurrence, le nouvel appel à projets Medclimat vise la souveraineté alimentaire et les risques naturels.

Il est donc possible de mobiliser des financements régionaux dans ce cadre, ainsi que des financements complémentaires en répondant à d'autres appels à projets de l'Agence Française de Développement, du ministère des Affaires étrangères ou des délégations de l'Union européenne qui contribueront à un effet levier.

L'appel à projets Meclimat

S'agissant plus spécifiquement de l'appel à projets Medclimat qui se clôturera le 30 juin, Kim-Anne KENNIBOL indique qu'il vise à soutenir les projets œuvrant à l'atteinte de l'ODD n°2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable) et de l'ODD n°13 (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions).

Les porteurs de projets éligibles sont les collectivités territoriales, les associations/ONG du territoire, les établissements publics, les universités, les établissements d'enseignement/formation, les parcs naturels régionaux et les parcs nationaux, soit une grande diversité d'acteurs.

Les pays éligibles sont les pays de coopération prioritaires (Algérie, Arménie, Chine, Costa Rica, Djibouti, Égypte, Espagne, Israël, Italie, Liban, Maroc, Mauritanie, Slovaquie, Territoires Palestiniens, Tunisie et Ukraine). Une préférence sera donnée aux projets impliquant un territoire de coopération de la Région.

Pour le volet souveraineté alimentaire, les actions éligibles concernent les transitions des systèmes alimentaires et des politiques agricoles, le soutien à l'agroécologie et à l'agriculture durable, le développement des circuits courts, l'accompagnement et le soutien des agriculteurs vers de nouvelles formes d'agriculture plus durable, l'aide à la préservation et au déploiement de la diversité des semences et des cultures, la promotion de la diète méditerranéenne et la sécurisation de la ressource en eau dans l'agriculture.

Pour le volet risques naturels, les actions éligibles portent sur une meilleure connaissance des phénomènes, le développement de la surveillance et de l'alerte, le développement de l'information préventive et de l'éducation des populations, la mise en place de plans de prévention des risques (inondations, feux de forêt, etc.) et l'expérimentation des dispositifs et outils de prévention.

L'attribution des subventions sera votée en octobre, en vue d'un démarrage des projets en janvier 2024. La chargée de mission référente du service, Cécile ELIZALDE, et Territoires Solidaires se tiennent à la disposition des porteurs de projets pour les aider au montage de partenariats, etc.

L'enveloppe dédiée à l'appel à projets s'élève à 200 000 euros pour 5 à 7 projets d'une durée de 2 ans. Chaque projet sera subventionné à hauteur de 80 % maximum.

Pour les territoires ne relevant pas du champ de l'appel à projets, le Service Coopération Décentralisée et Territoires Solidaires peuvent accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches et la mobilisation d'autres financements ou dispositifs via les AAP de la DAECT ou d'autres institutions. À cet égard, le Conseil régional participe à plusieurs projets clés en main de l'AIRF et travaille avec une dizaine de collectivités en Afrique, qui ne font pas partie des territoires de coopération de la Région.

Les actions de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PACA par Valentin MERONVILLE

→ [Support de présentation](#)

Valentin MERONVILLE, Chargé de mission agroécologie, indique que la DRAAF ne porte pas de dispositif de portée internationale. Néanmoins, le Service Régional pour la Formation et le Développement coordonne des projets de coopération par le biais **des établissements d'enseignement agricole**.

Les Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental

Lancés en 2014 par le ministre de l'Agriculture, les GIEE s'appuient sur la loi Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Celle-ci vise notamment la pérennisation des systèmes de production agroécologique qui combinent performance économique, sociale et environnementale.

Un GIEE est un collectif d'agriculteurs reconnu par l'État pour son engagement dans un projet, pluriannuel (minimum 3 ans), de modification et/ou de consolidation de leurs pratiques, qui vise une amélioration conjointe des performances économiques, environnementales et sociales. Le projet du groupement (de 5 à 25 agriculteurs) doit permettre aux agriculteurs d'amorcer ou de conforter une transition agroécologique sur leurs exploitations. La démarche GIEE s'articule autour de l'identification d'une problématique, de la définition du projet du groupe (définition des pratiques et identification des connaissances à acquérir, etc.), d'une phase de test des actions innovantes (mise en commun des techniques, formations, etc.), d'un bilan des actions et d'une capitalisation afin de valoriser l'ensemble du processus par la diffusion de bonnes pratiques et la communication des résultats.

La phase d'émergence, d'une durée d'un an, est financée à hauteur de 10 000 euros. La phase de reconnaissance et d'animation voit la délivrance d'un arrêté préfectoral qui reconnaît le collectif en tant que GIEE, lui permettant ainsi d'obtenir des financements à hauteur de 30 000 euros. Les GIEE constituent un outil majeur pour la transition agroécologique en PACA. Ils s'appuient en effet sur une démarche territoriale et collective, qui permet de partager des connaissances, de comparer les techniques et pratiques, de s'entraider, etc. Chaque collectif est accompagné par une structure animatrice qui peut être un organisme de développement agricole.

En région Sud, les collectifs qui contribuent à la transition agroécologique s'orientent essentiellement vers :

- la préservation des sols et des paysages en améliorant la rentabilité économique des exploitations ;
- l'agriculture de conservation des sols ;
- la gestion de l'eau ;
- le respect de la biodiversité ;
- l'agroforesterie.

Valentin MERONVILLE fait également part de projets de structuration de filières pour l'amande, la pistache, le houblon de Provence, etc. avec un accompagnement et un financement dans le cadre des GIEE.

Par ailleurs, il est à noter le rôle majeur des établissements d'enseignement agricole dans la transition agroécologique, notamment au travers de la mise à disposition d'exploitations, la participation d'élèves aux projets de GIEE, etc. Ils représentent en outre une porte d'entrée vers la coopération internationale grâce aux programmes d'échanges qu'ils portent en partenariat avec des associations. À titre d'exemple, le CIDEV, en collaboration avec le lycée de Valabre et le lycée de Digne Carmejane,

monte un programme d'études et de mutualisation des pratiques avec une ferme école au Bénin, avec des échanges d'enseignants et d'élèves.

Dans la continuité du séminaire organisé en 2022 sur la valorisation de projets agroécologiques collectifs en région PACA, il est envisagé d'organiser une nouvelle édition en 2024 sur une thématique plus large, avec l'intégration des établissements d'enseignement agricole et une ouverture aux enjeux de coopération internationale.

Enfin, Valentin MERONVILLE se tient à la disposition des membres du groupe de travail pour échanger sur les connaissances en agroécologie et leur permettre de proposer des solutions sur leurs territoires d'intervention.

La DRAAF finance une vingtaine de projets par an. Il précise que la phase d'émergence vise à consolider les projets, grâce à la réalisation de diagnostics de durabilité dans chaque exploitation du collectif, l'identification des besoins, la constitution de partenariats, etc. Par la suite, les exploitants ont la possibilité de déposer un dossier en vue de la reconnaissance en tant que GIEE et collectif, qui permet d'obtenir une subvention durant la phase d'animation, d'une durée de 3 ans, renouvelable une fois. Depuis la création des GIEE, près de 90 collectifs ont bénéficié de ce dispositif en région PACA. Tout l'enjeu consiste désormais à identifier de nouvelles structures pour essaimer les pratiques d'agroécologie et impulser une nouvelle dynamique d'accompagnement des collectifs d'agriculteurs.

CONCLUSION

Après ce temps de présentation des grands acteurs et parties prenantes sur le thème des transitions agricole et alimentaire, Territoires Solidaires souhaite recueillir les attentes et besoins des différents participant.es en vue d'une actualisation des connaissances lors des prochaines rencontres. La prochaine étant prévue à l'automne.

A l'issue des échanges avec les participants différents souhaits sont identifiés pour poursuivre la dynamique de ce groupe :

- la recherche de financements et la présentation de dispositifs ;
- la mutualisation des ressources et des connaissances ;
- la mobilisation des collectivités territoriales pour qu'elles s'engagent de manière concrète dans des collaborations ouvertes en faveur d'une alimentation de qualité et de l'agriculture durable sur les territoires
- la mobilisation des commerçant.es locaux afin de pouvoir distribuer les produits issus de l'agriculture durable

Actualités

Le festival ALIMENTERRE sur l'alimentation durable et solidaire est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Autour d'une sélection de films documentaires, cet événement vise à sensibiliser les citoyens aux enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde. En tant que coordination départementale (13, 84 et 04), Territoires Solidaires se tient à disposition des participant.es qui souhaiteraient organiser la projection d'un des films et un débat dans ce cadre. Cet événement peut être l'occasion pour les participants du groupe de travail de communiquer sur leurs projets, etc., sachant que des outils sont mis à disposition pour animer le débat.

→ [Site du festival](#)